Image not found or type unknown

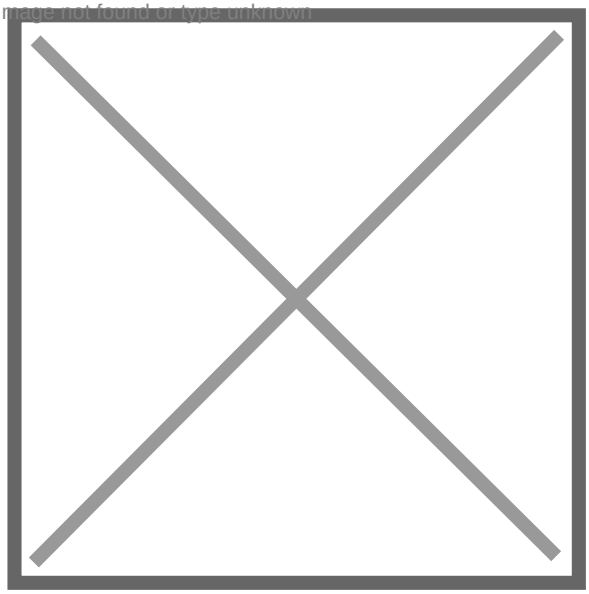

Garde de mes enfants : droit d'hébergement, mes droits

Par **sand59**, le **26/05/2015** à **20:45**

[fluo]Bonjour,[/fluo]

Mon ex femme peut-elle questionner mes enfants sur ce que je fais avec eux lors de mes droits de garde, essayer de savoir tout ce qui se passe avec ma nouvelle compagne, appeler et envoyer des sms à mon plus vieux durant toute la durée de mon temps de garde ?

[fluo]Merci.[/fluo]
[s]Bonjour[/s] et [s]merci[/s] sont obligatoire sur ce site.

Par **cocotte1003**, le **27/05/2015** à **07:23**

Bonjour, oui elle peut discuter avec ses enfants et s'intéresser à ce qu'ils font. Vous faites ce que vous voulez avec vos enfants pendant votre temps de garde et de ce fait vous pouvez interdire à votre enfant le portable, cordialement

Par **sand59**, le **27/05/2015** à **09:27**

bonjour merci de votre reponsse mais sur le contrendu de jugemen il et dit quand aucun l un des parent ne dois questionner l enfant sur la vie priver de l autre mon ex femme se permet meme de questionner les enfants de ma nouvelle compagne pour savoir se qu il se passe

chez moi et de se meler de la vie de ses enfants je ne sais pas quoi faire pour arreter cela

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés